Commune de Reuil en Brie
Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Décembre 2025

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN, Dominique RENARD, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.
Absents : Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Dominique RENARD, Aurélie CALVEL qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN, Anne BOULIN qui a donné pouvoir à Pascal CARBUCCIA et Dominique BANCHEREAU qui a donné pourvoir à Jean-François BERNICCHIA.
La séance commence à 19h00. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 29 Aout 2025.

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'unanimité.

2. Ouverture des dimanches 2026 du magasin LIDL.

Monsieur le Maire expose la procédure à suivre et soumet un calendrier prévisionnel.

Adopté à l'unanimité.

3. PNR (Parc Naturel Régional).

Monsieur le Maire propose l'adoption du projet de carte communale conforme au PLU.

Adopté à l'unanimité.

4. Redevance d'occupation du Domaine Public.

La redevance ORANGE est chiffrée à 688€38.

Adopté à l'unanimité.

5. Prévoyance complémentaire.

Conformément à la réglementation, il convient de souscrire à cette couverture santé complémentaire pour les Agents.

Le CDG sera consulté pour ce faire.

Adopté à l'unanimité

6. Admission en non-valeurs.

Sur demande de la Trésorerie, il est proposé d'admettre en non-valeur la somme de 563€20 correspondant à divers impayés de cantine.

Adopté par 12 voix Pour et 1 voix Contre.

7. Autorisation de dépenses d'investissement avant vote du budget 2026.

Cette disposition réglementaire permet d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente.

Adopté à l'unanimité.

8. Compte épargne temps.

Monsieur le Maire propose la mise en place de cette possibilité pour les Agents dans le cadre de la réglementation applicable.

Adopté à l'unanimité.

9. Convention contrôle des hydrants.

Le SDIS ne contrôlant plus les hydrants qu'une année sur deux, il est proposé des signer une convention avec la SAUR pour contrôle des années blanches.

Coût prévisionnel pour 5 hydrants : 450€HT/année.

Adopté à l'unanimité.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Catherine RIEHL fait le point sur la cantine et sur les conseils d'école. Une armoire neuve a été fournie à la cantine.

Dominique RENARD fait le point sur les colis de Noël et sur les ateliers PLUI organisés à Ussy-sur-Marne ainsi que sur futur gouter de Noël organisé pour les enfants de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 11 Décembre à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 11 Décembre 2025.

Le Maire,

P. ROMANOW